



Titre Pro Niv 3 – Conducteur d’Installation et de Machines Automatisées

Métier (H/F)

Arrêté du 07/02/2023 relatif au titre professionnel de conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger paru au JO du 18/02/2023

Fiche RNCP 37398

Date d’enregistrement de la fiche: 23/03/2023

Date de validité : 13/04/2028

Mise à jour le 28/11/2024

MÉTIER PRÉPARÉ

L’agent de production participe au bon fonctionnement des plateformes industrielles de courrier en traitant les flux courrier conformément aux process définis, dans l’objectif de respecter les engagements de LA POSTE en termes de délai, de qualité et d’intégrité des produits.

Il respecte les standards au poste, les procédures de qualité, d’hygiène et de sécurité. Il a un devoir d’alerte en cas de dysfonctionnement qu’il ne pourrait résoudre lui-même.

Il réalise les activités sur les différents chantiers de la plateforme industrielle.

PRÉ-REQUIS

- Vous avez un niveau 3eme
- Titulaire du permis de conduire
- Pas de limite d’âge
- Avoir idéalement une expérience en logistique

PROCESSUS D'ADMISSION*



*Le parcours d’admission comporte plusieurs étapes dont le format peut varier en fonction de la formation

RÉMUNÉRATION

[Cliquez ici pour voir la grille de rémunération](#)

NOM DU CERTIFICATEUR

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

FRAIS DE SCOLARITÉ

- Formation gratuite
- Formation financée par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP)

DURÉE DE FORMATION

399 heures de formation théorique réparties sur 12 mois + réalisation de missions terrain en entreprise.

Sessions régulières sur différentes régions toute au long de l'année* (cf. offre sur le site internet).

*sous réserve de modification

DÉLAIS D'INSCRIPTION

En moyenne, il faut prévoir 3 à 5 mois entre le dépôt de candidature et l'entrée en formation. Se référer à l'onglet calendrier de formation sur le site internet*.

*Attention, les dates de clôture sont indicatives et peuvent être modifiées en fonction du nombre de candidatures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans le respect des règles d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement (règles HSE), des procédures et modes opératoires définis par l'entreprise, le conducteur d'installations et de machines automatisées assure la production de produits conformes en qualité, quantité, coûts et dans le délai requis. Il intervient sur des installations composées de machines automatisées de production, souvent équipées de robots de chargement-déchargement-transfert de pièces et d'équipements périphériques tels que des bols vibrants, des moyens de marquage, des fours de chauffe, des moyens de conditionnement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Préparer, lancer et arrêter une installation de production automatisée équipée ou non de robots
Conduire une installation de production automatisée équipée ou non de robots, stabilisée Intervenir en sécurité sur les machines
- Assurer le changement de format et la mise en cadence d'une installation de production
- Réaliser une opération de maintenance de premier niveau et diagnostiquer un dysfonctionnement automatique Diagnostiquer un dysfonctionnement pneumatique
- Participer à des groupes d'amélioration

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Voir fiche RNCP (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37398/>) pavé correspondant « lien avec d'autres certifications ou habilitations ». Equivalence RNCP 184

SUITE DE PARCOURS

TAUX DE RÉUSSITE

[Cliquez ici pour voir nos chiffres clés](#)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 30 min

Cette mise en situation professionnelle, composée de deux phases successives, se déroule individuellement en présence du jury sur la machine ou l'installation de production du plateau technique.

Phase 1 : à partir de l'ordre de fabrication et du dossier technique fournis au poste de travail, le candidat prépare, approvisionne le poste de travail, puis démarre la machine ou l'installation de production. Il produit la quantité de pièces définie par l'ordre de fabrication et les contrôle selon les fiches qualité. En fin de série, il arrête l'installation de production et reporte informatiquement les résultats de production.

Phase 2 : à partir d'un bon d'intervention fourni, le candidat assure une opération de maintenance de premier niveau sur la machine ou sur l'installation de production.

Entretien technique : 00 h 15 min

Cet entretien technique se déroule individuellement en présence du jury après la mise en situation professionnelle. Le candidat propose et argumente auprès du jury une seule suggestion portant sur une amélioration de type qualité, productivité, sécurité ou technique concernant la machine, l'installation de production ou le poste de travail.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Tous les candidats répondent individuellement, simultanément et par écrit au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 35 min

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé ;

Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits - Diaporama - Supports "clé en main"

- Supports audio et visuels - Outils multimédias

Contrat d'alternance : 1 semaine de formation théorique suivie de 3 à 4 semaines de pratique en entreprise

Lieux de formation chez un partenaire pédagogique* :

NORMANDIE
AFPA Saint Etienne du Rouvray (76)
sessions : le 3 mars 2025 et le 1er septembre 2025

*accessible aux personnes à mobilité réduite

MÉTIERS VISÉS

- Conducteur de lignes
- Conducteur de machines
- Conducteur de machines automatisées
- Conducteur d'équipements
- Opérateur sur machines automatisées
- Agent de production

CONTACT

Référent Pédagogique: Valérie
BOUDRINGHIN
alternance@formaposte-iledefrance.fr

Référent Handicap: Charlotte DELASSUS
c.delassus@formaposte-iledefrance.fr